

AMOEBA INFORME DE LA DATE DEFINITIVE DE L'OPINION DU COMITE DES PRODUITS BIOCIDES

Lyon (France), le 29 septembre 2017 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, informe aujourd'hui que l'opinion du Comité des Produits Biocides clôturant l'évaluation du dossier de la substance active sera rendue fin avril 2018, et non en décembre 2017 comme le calendrier de l'ECHA le prévoyait.

Lors de la session du groupe de travail du 8 septembre 2017 (voir Communiqué de Presse du 11 septembre 2017), AMOEBA a pu échanger avec les experts scientifiques afin de clôturer le maximum de points du dossier et de soumettre 10 études complémentaires pour adresser les points encore ouverts.

L'ECHA a depuis confirmé son accord pour que toutes ces études soient incluses dans la phase de revue collective du dossier par les Etats-Membres. L'acceptation de nouvelles données à ce stade de l'évaluation d'une substance active biocide est un élément exceptionnel.

Compte tenu du nombre d'études et de données à évaluer d'ici décembre 2017, l'ECHA a décidé de la tenue d'un second groupe de travail en janvier 2018, auquel AMOEBA participera à nouveau.

Par conséquent, l'opinion définitive sera rendue lors de la session suivante du Comité des Produits Biocides entre le 24 et le 27 avril 2018.

*« Après 4 années de travail réglementaire, l'approche constructive du premier groupe de travail a permis d'adresser une partie des points ouverts. Lors de ce groupe de travail, AMOEBA a apporté des études complémentaires susceptibles de significativement influencer la conclusion de l'évaluation, telle que le prévoit la réglementation. De manière positive et exceptionnelle, les experts ont accepté la prise en compte de ces études. AMOEBA accueille très positivement cette opportunité de clôturer définitivement son dossier autour d'une discussion constructive, à l'image du premier groupe de travail. » a déclaré **Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'AMOEBA**.*



AMEBA
LISTED
EURONEXT

A propos d'AMOEBA :

Le groupe AMOEBA ambitionne de devenir le leader mondial du traitement du risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines. Nos solutions sont une alternative aux produits chimiques largement utilisés dans le secteur des eaux de refroidissement et le traitement des plaies. Sur les marchés mondiaux des biocides chimiques et des produits du traitement des plaies estimés respectivement à 21 Md€⁽¹⁾, et 15,2Md€⁽²⁾, AMOEBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽³⁾ pour les biocides chimiques et sur le traitement des plaies chroniques aux Etats-Unis évalué à 751 millions d'euros⁽⁴⁾. L'utilisation de *Willaertia magna C2c Maky*, dans le domaine de la santé humaine, sera soumise à l'approbation de la FDA (Food and Drug Administration) aux Etats-Unis. BIOMEBA, le biocide biologique d'AMOEBA pour le traitement de l'eau, n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché aux USA, en Europe et au Canada ; AMOEBA est engagée dans les démarches réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations de mise sur le marché dans ces territoires pour une utilisation du BIOMEBA dans les systèmes de refroidissement de l'eau. Basée à Chassieu (Lyon, France), AMOEBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus information : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPERETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
gasperetto@actifin.fr